

Dossier tarifaire 2017

Le 17 janvier 2017

Grandes lignes du dossier

- Deuxième année en coût de service comportant une demande de réduction du revenu requis de distribution
- Intégration au revenu requis de plusieurs changements ayant des impacts relativement importants (Phase 4 du dossier tarifaire 2016 (R-3924-2015))
- Coût de service, incluant les ressources et salaires y afférents, en lien avec les besoins actuels de l'entreprise et l'évolution de son contexte d'affaires
- Proposition d'utilisation du solde du compte de stabilisation de la température pour réduire l'impact tarifaire en lien avec le passage aux USGAAP
- Proposition de création d'un compte CER pour les charges liées aux ressources humaines
- Proposition de séances de travail sur le développement du marché

Les faits saillants en chiffres (1)

Coûts conjoncturels	M\$
USGAAP	+ 1,356
MERN (CFR 2015)	+ 0,394
CFR fonds de pension 2015	- 0,428
Utilisation du compte de stabilisation de la température	-1,130
Total impacts conjoncturels	+ 0,192

- Avantages
 - Stabilité tarifaire et bon signal de prix
 - Réduction du solde du compte de stabilisation de la température des années 2013 à 2015 (années exceptionnelles avec soldes importants)
 - Élimination du CFR lié au passage aux USGAAP

Les faits saillants en chiffres (2)

Ajustement au revenu requis résultant de coûts spécifiques mais structurels	M\$
USGAAP (fonds de pension)	+ 0,736
USGAAP (OPEB)	+0,081
Nouvelle allocation des coûts O&M	- 0,258
MERN (2017)	+0,299
Total	+0,858

Les faits saillants en chiffres (3)

- Autres éléments spécifiques au dossier 2017
 - Application de nouveaux taux d'amortissement
 - Ajustement des immobilisations pour tenir compte de la nouvelle allocation des coûts capitalisés entre les activités réglementées (AR) et non réglementées (ANR)
 - Ajout d'un nouvel actif WAMS (système de gestion du travail et des actifs), avec nouveau taux d'amortissement et taux d'allocation entre AR et ANR particuliers
 - Application des nouveaux taux de rémunération des CER et des CRI
 - Intégration du CFR relié au Fonds vert
 - Intégration du CFR 2016 - entente Ville de Gatineau à la base de tarification 2017

Évolution du contexte traditionnel

Année	Croissance du nombre de clients
Budget 2017	744
Prévision 2016	677
Budget 2016	1047

- Nouvelle réalité en lien avec les changements structurels de Gatineau
 - Construction au ralenti
 - Terrains moins disponibles pour les unifamiliales
 - Construction plus dense
 - Exemples de projets actuels à différentes étapes : des 15, 22, 30 et 55 étages
 - Des projets utiliseront le gaz naturel, mais généralement pour un usage central ou pour les aires communes

Le modèle de développement traditionnel est en perte de vitesse

Contexte actuel du dossier tarifaire

- De distributeur local à distributeur régional
 - Plusieurs projets en cours
 - Chelsea
 - 2,7 M\$ (2,9% de la base tarifaire)
 - Nouvelle municipalité desservie, boom de construction important
 - Demandes additionnelles sous étude
 - Buckingham Ouest
 - 0,8 M\$ (0,8 % de la BT)
 - Nouvelle section de la ville de Gatineau visée pour le développement résidentiel
 - Possibilité de secteurs connexes (vieille ville (conversion) et autres secteurs de nouvelles constructions)

Contexte actuel du dossier tarifaire

- De distributeur local à distributeur régional
 - Un grand projet en gestation pour dépôt 2017
 - Thurso
 - Plus de 8 M\$ (plus de 8,6 % de la BT)
 - Des clients de tous types (grands industriels, commerciaux, institutionnels et résidentiels)
 - Nouvelle municipalité
 - Autres projets futurs à court terme
 - Cantley-Wakefield
 - Ange-Gardien/Val-des-Monts
 - Aylmer ouest

Ressources de l'entreprise

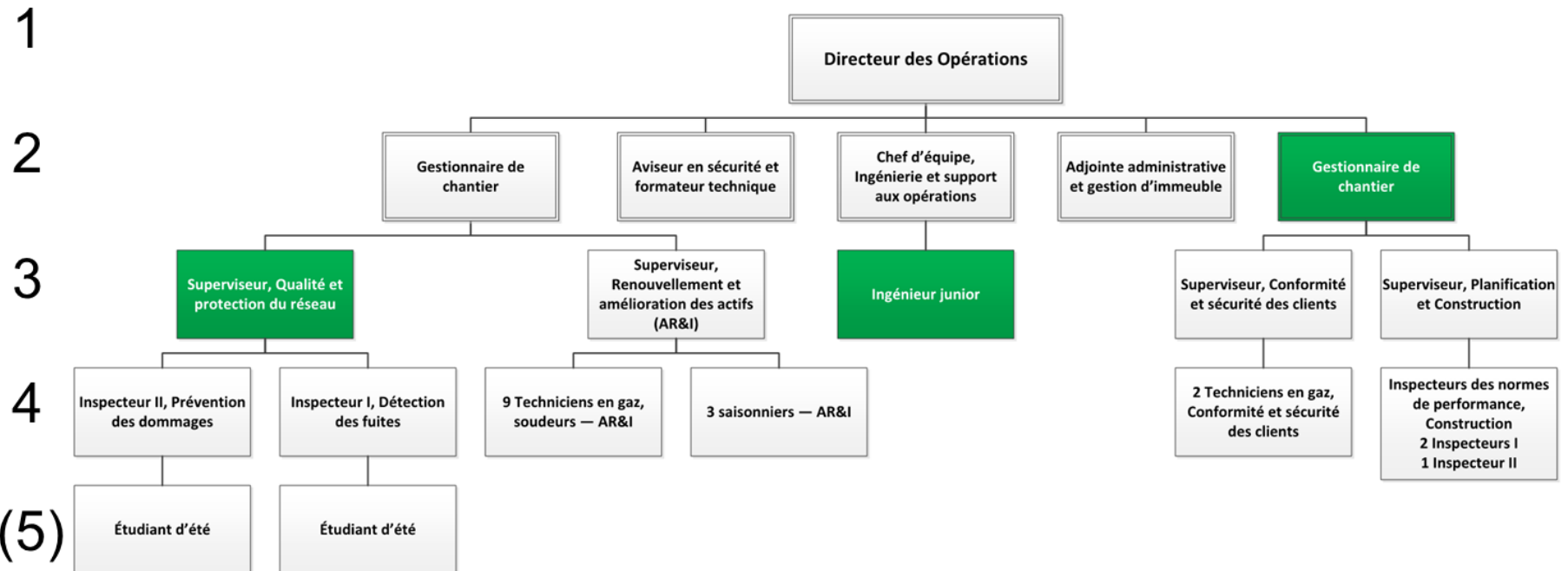
- Gestion à l'intérieur des limites et budgets autorisés dans la mesure du possible
- Établissement des besoins, marqué par :
 - Un niveau de travail trop important dans certains groupes
 - Affaires réglementaires et opérations
 - Perte d'opportunités
 - Ventes
- Effets
 - Risque d'erreur accrue
 - Difficultés à rencontrer les délais dans la livraison des dossiers
 - Incapacité d'améliorer les processus internes
 - Difficulté/impossibilité d'effectuer de la veille
 - Heures supplémentaires élevées et en hausse
 - Rythme de travail trop important / santé des employés

Ressources de l'entreprise : ventes et affaires réglementaires

- Décisions de l'entreprise selon les priorités
 - Poste vacant temporairement aux ventes en 2016, comblement du poste en 2017 et ajout d'un poste aux affaires réglementaires à compter de 2016

2016	2017
Intégration Décision phase 3 (D-2016-014)	Intégration Décision CT 2017
CT 2016, phase 4 (Dossier R-3924-2015)	Suivi sur les recommandations 1 et 3 de MNP (suivi Décision D-2016-092)
Fermeture 2015	Fermeture 2016
CT 2017, incluant le processus budgétaire	CT 2018, incluant le processus budgétaire
Préparation de l'évaluation du MI	Dossier évaluation du MI (R-3990-2016)
Préparation du rapport pour l'avis au MERN (Dossier R-3972-2016)	Préparation d'un MI + séances de travail
3 demandes d'investissement	Plus de 2 demandes d'investissement projetés à ce jour
Marché du carbone	Marché du carbone
	Traitement du dossier MERN, incluant audition
	Séances de travail, coût du gaz (suivi décision D-2016-116) et développement commercial

Structure du service des opérations – Q1 2016



Structure du service des opérations existante – Charge de travail

— – **Service**

- Plaintes des clients, problèmes avec les constructeurs, entrepreneurs
- Problèmes de conformité, clients et entrepreneurs
- Gestion de la qualité, détails et cadre/portée

– **Entretien**

- Enquêtes de sécurité et d'incidents
- Gestion et performance de l'équipe d'entretien
- Charge de travail en planification, incluant le temps de réponse pour les mesures correctives ou d'atténuation

– **Construction et planification**

- Affaires avec les constructeurs, les entrepreneurs; les engagements envers les clients
- Planification et préparation des demandes pour faire autoriser les travaux majeurs
- Enquêtes de sécurité et gestion des affaires de chantiers

Structure du service des opérations existante – Charge de travail

– Affaires Réglementaires et Financières

- Demandes d’approbations budgétaires à la Régie et DDR
- Demandes à la Régie pour approbation des projets majeurs, DDR/suivi
- Processus budgétaire, processus additionnels reliés au capital, prévisions

– Projets Spéciaux et Ingénierie

- Soutien/aide à la conception, l’ingénierie, l’approvisionnement, aux évaluations, aux ressources, au développement de la portée des projets, etc.
- Permis spéciaux, revues des procédures, traduction technique
- Gestion des initiatives spéciales

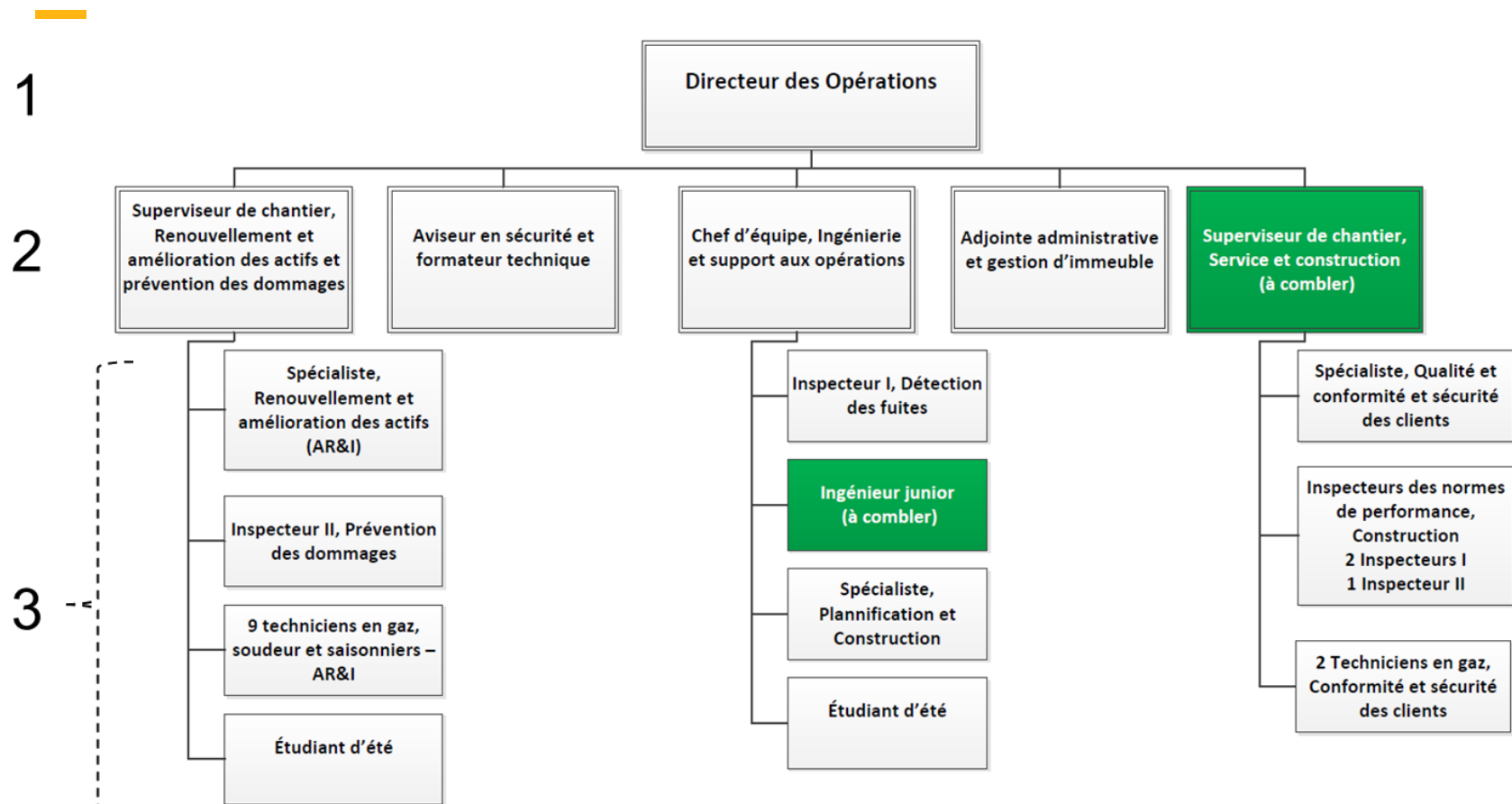
– Opérations générales

- Demandes administratives non planifiées (gestion des entrepreneurs, ISN, demandes de rapports additionnels, nouveaux systèmes, etc.)
- Réseau grandissant et vieillissant (plus de factures, plus de clients, plus de réclamations)

Nouvelle structure du service des opérations – Q1 2017

- Apporter un soutien à la gestion des opérations et aux fonctions de planification, d'ingénierie et de qualité
- Aligner la structure d'organisation fonctionnelle avec celle d'Enbridge, pour mieux définir le modèle et faciliter sa compréhension par les intervenants
- Créer trois flux d'opérations et éliminer les congestions administratives du côté du gestionnaire de chantier, de la planification et de l'ingénierie
- Redéfinir l'étendue des responsabilités en fonction de la portée et la diversité des responsabilités
- Créer des opportunités d'avancement à plusieurs niveaux, y compris pour les postes de directeur des opérations et de superviseurs de chantier
- Mettre davantage l'accent sur la qualité, particulièrement le contrôle de la qualité du service, de l'entretien et de la prévention des dommages

Structure du service des opérations – Q1 2017



Évolution des charges d'exploitation

	M\$
Charges d'exploitation 2017 présentées au dossier tarifaire	15.39
Ajustement audience salaire opération (57 775 \$ + avantages sociaux moins portion non réglementée)*	-0.08
Ajustement audience réponse 16.2 (GI-34, doc. 4, page 21) moins portion non réglementée *	-0.09
Ajustement MERN 2017	-0.17
Charges révisées 2017	15.06
Exclusion d'éléments (écarts)	
Fonds de pension (736 k\$ moins portion non réglementée)	-0.66
OPEB (écart 81 k\$ moins portion non réglementée)	-0.07
MERN 2017 (écart de 299 000 \$ - 170 000 \$)	-0.13
Comptes différés (excluant MERN 2017)	-0.84
Total comparable 2017	13.35
Charges d'exploitation comparables 2016	13.00
Écart	2.7%
Ajustement allocation des coûts	-0.26
Charges d'exploitation 2017 excluant certains éléments	13.10
Écart	0.7%

* L'impact de ces changements sur la portion capital a un effet négligeable sur le revenu requis, en faveur des clients. Pour des raisons de simplicité, Gazifère ne compte pas mettre à jour les dépenses en capital associées à ces deux ajustements.

Effet sur revenu requis des ajustements proposés

	(000)\$
Salaire opération	(58)
Portion non réglementée (1.77 %)	1
Avantages sociaux	(19)
Portion non réglementée (14.31 %)	3
Avantages sociaux réponse 16.2	(101)
Portion non réglementée (14,31 %)	14
Total effet salaire et avantages sociaux	(160)
MERN	(170)
Portion non réglementée (0,53 %)	0.901
Total effet MERN	(169)
Total ajustement revenu requis	(329)

Impact tarifaire total pour les clients

Description	(000 \$)
Réduction revenu requis distribution (-377 (GI-19, doc. 1, ligne 1, colonne 2) – ajustements de 329)	-706
Augmentation du revenu requis de transport, équilibrage et coûts du gaz (TÉC)	+117
Total	-589
Revenus de distribution actuels	25 379
Revenus TÉC	31 523
Total	56 902
Réduction tarifaire distribution	-2,8 %
Réduction tarifaire globale	-1,0 %